Stein en 1590, & mort en Autriche le 2 Avril 1667, après avoir été Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur à la Porte pour ratisser la paix, & après avoir été Conseiller de Guerre à la Cour Impériale, & Intendant des Forêts de la basse-Autriche; il sut aussi en 1664 Ambassadeur de l'Empereur auprès du Corps Helvétique. L'histoire de sa vie est remplie d'événemens intéressans; il avoit été dans sa jeunesse esclave des Turcs, après une bataille en Dalmatie, où il avoit été sait prisonnier; sa captivité sut la cause de sa fortune: il apprit le turc, & s'instruisit à sond des mœurs & de l'état politique de la puissance Ottomane. En 1617, il sut présenté à l'Ambassadeur de l'Empereur à Constantinople, comme un homme propre à être

son Truchement, & à cette époque il sut racheté de l'esclavage. Au retour de l'Ambassadeur à Vienne, il resta dans cette capitale; les Empereurs Ferdinand II & Ferdinand III l'employerent près des Bachas Turcs, & ce dernier Prince le sit son Ambassadeur à Constantinople; il sui donna en 1647 le titre de Baron de Schwarzenhorn; c'étoit le nom de la maison où Schmid (56) étoit né dans la ville de Stein: l'Empereur sui permit de porter dans ses armes l'aigle impériale & un sabre. Le Baron Schmid avoit acquis la Seigneurie de Sainte-Marguerite près Vienne, & celle de Nicolsdorss; il ne laissa en mourant que deux silles, dont l'ainée, Marie-Anne, épousa Maximilien de Sceau, qui prit le titre de Baron de Schwarzenhorn.

ARTICLE SECOND.

BERNE Réformé & Aristocratique.

LE Canton de Berne tient le second rang entre les Treize Cantons de la Suisse; il pourroit tenir le premier, si les Cantons régloient leur rang (1) selon leur puissance : nonseulement il est le plus grand de tous les Cantons, mais il contient environ le tiers de la Suisse, dont il occupe presque toute la longueur, puisque de Genève on peut aller presque jusqu'au Rhin, sur ses terres. On estime sa longueur du levant au couchant de vingt six lieues d'Allemagne, ou de cinquante-deux lieues de France; mais sa longueur & sa largeur ne sont point par-tout les mêmes (2). Ce Canton a pour limites au levant les Cantons d'Uri, d'Underwalden & de Lucerne, l'Abbaye d'Engelberg, les Bailliages libres de l'Argeu & le Comté de Baden; au nord le Frikthal, qui appartient à la Maison d'Autriche, les Cantons de Bâle & de Soleure, & l'Evêché de Bâle, autrement la Principauté de Porentru; au couchant, le même Canton de Soleure, le territoire de Bienne, la Principauté de Neuchâtel, les Bailliages que Berne possede par indivis avec la ville de Fribourg, le Comté de Bourgogne, le pays de Gex, & la République de Genève; & au midi, le Vallais & la moitié du lac de Genève, limitrophe de la Savoie. On comparoit autrefois l'étendue du Canton de Berne à celle du Milanez, lorsque ce Duché n'étoit pas encore démembré, & l'on disoit alors:

> Berna ed il Bernese Vale Milano ed il Milanese.

Presque tout le Canton de Fribourg est enclavé dans celui de Berne, excepté du côté de Morat, d'Estavayé, &c.

Nous avons plusieurs cartes (3) de ce Canton; mais aucune généralement exacte. Celle que Samuel Loup de Rougement a fait graver à Londres en 1766, de la partie occidentale de l'Oberland, au Canton de Berne, & que l'on a réduite dans cet (*) Ouvrage, est très-estimée.

Les armes du Canton de Berne, & qui sont celles de sa ville capitale, sont de gueules à l'ours de sable langué de gueules en bande d'or.

La capitale de ce Canton est Berne (**), l'une des plus belles, & peut-être, si on veut en croire M. Robert (4), la plus belle des villes de l'Europe; elle est située dans une presqu'ille que forme naturellement la riviere de l'Are. Ceux qui sont accoutumés à regarder comme synonymes les mots de Suisse & d'Agreste, auront peine à concevoir qu'au milieu des rochers de la Suisse, il puisse se rencontrer une ville qui le dispute aux plus superbes d'Italie. La grande rue de Berge est telle qu'à coup sûr on ne connoît aucune ville qui puisse se glorisier d'en avoir une pareille. Une rue d'environ une demi-lieue de longueur, bordée de côté & d'autre, & sans interruption, d'hôtels tous plus magnifiques les uns que les autres, ornée dans le milieu, & de distance à autre, de colonnes, de fontaines, de statues, arrosée dans sa longueur d'un courant d'eau, & accompagnée de droite & de gauche de beaux portiques régnans d'un bout à l'autre

homme extraordinaire dans le Dictionnaire historique de la Suisse, par M. Leu, tome XVI, p. 379-383, & dans la Biographie des Hommes illustes de la Suisse par David Herliberger. Voyez son portrait, pl. 275. (56) Bucelin a donné la généalogie de cette famille dans son Ouvrage, Rhatia, p. 436. Ulmæ, 1666, in-4°. fig.

⁽¹⁾ Lorsque Berne entra, le 6 Mars 1353, dans l'alliance perpétuelle avec les Cantons de Lucerne, Uri, Schweitz & Underwalden, cette ville, originairement circonscrite dans sa banlieue, étoit encore blen éloignée du degré de puissance où elle parvint depuis cette époque.

⁽²⁾ Dans la proximité du Canton de Soleure, celui de Berne est trèsresserté, & aux environs d'Arbourg, de Zossingen & du Murgenthal, il n'a qu'une lieue de largeur; mais dans le bas Argeu, sa latitude est d'enpiron six lieues d'Allemagne.

Tome II & dernier.

⁽³⁾ Par Thomas Schepf, Albert Meyer, Joseph Plep, Albert Zollinger, Stocklin, Scheuchzer & Seuter.

^(*) Planche 113.

^(**) Planches 4 , 17 , 56 & 248.

⁽⁴⁾ Professeur émérite de Philosophie, dans son Traité qui a pour titre; Géographie naturelle, historique, politique & raisonnée, tome II, p. 20 & suiv. Paris, 1777, in-12. M. Robert observe dans le même Ouvrage, (Tome I, p. 45) qu'il y a une conformité très-singuliere entre Besançon & Berne en Suisse, tant pour la position que pour la distribution. Le Doubs sait une presqu'isse de Besançon, comme l'Are en sait une de Berne; & les trois grandes rues parallèles de l'une, dans toute la longueur de la ville, se retrouvent dans l'autre disposées de la même maniere par rapport aux deux rivieres.

Ttt

fous lesquels, en tout tems, on peut aller à couvert du soleil & de la pluie & autres intempéries de l'air : c'est-là, dit M. Robert, je crois, ce qui ne se trouve nulle part dans le monde. Outre cette rue principale, il y en a deux autres qui lui sont parallèles, & qui ne sont gueres moins belles : elles ont aussi leurs portiques, ainsi que toutes les autres. Cette ville à deux superbes Temples (5); le premier est moderne, sa façade ne le cede pas à celle de la Bourse de Londres; l'autre est gothique, mais néanmoins somptueux & plein de dignité : il est accompagné d'une terrasse de plus de cent pieds de hauteur, dont le pied est baigné de la riviere, & qui sert de promenade publique. La vue s'étend de cet endroit au loin sur les glaciers, & les montagnes toujours blanches de neige.

Au reste, la ville (6) de Berne est longue, mais peu large. Dans sa largeur elle suit la forme de la presqu'isle qu'elle occupe, qui au commencement est si étroite, qu'elle ne contient qu'une rue; elle s'élargit ensuite, en forme deux & enfin trois & quatre, jusqu'à cinq rues. Mais il faut convenir que les rues y sont larges, sur-tout celle du milieu qui a l'avantage, comme la plupart des autres, d'être coupée par un beau ruisseau, d'un bout de la ville à l'autre; ce qui sert à la tenir toujours propre. Les maisons y sont toutes bâties de belles pierres de taille, à la réserve d'un petit nombre dans les extrémités; & toutes ont des arcades sur le devant, avec un beau pavé aussi de pierres de taille, & les devans des maisons sont la plupart garnies de boutiques. Quant à la situation, le terrein s'éleve trèssensiblement, dès la porte de Zurich, qui est à la pointe de la presqu'isse, à environ trois à quatre cens pas: mais ensuire il est assez uni, du moins la pente en est insensible. La ville est sort élevée au-dessus de l'Are, qui la borde de trois côtés par le seul effer de la nature. On a formé du quatrieme, qui est celui du couchant, deux rangs de fossés, avec des remparts à la moderne. Mais ces remparts n'ont guère d'autre objet que l'embellissement & de servir de promenade; une partie des fossés sert à entretenir des cerss. La porte par où l'on entre dans la ville de ce côté, est appellée par les Allemans, la porte Saint-Christophe, & par les François la porte de Goliath, parce qu'on voit dans une grande niche qu'on a pratiquée dans la tour, du côté intérieur, un colosse de bois, ou grande statue, armé d'une épée & d'une pique, que les uns prennent pour un faint Christophe (7), & les autres pour Goliath; & ce qui fait présumer que ces derniers ont raison, c'est qu'on voit près de cette sontaine la statue de David, armé d'une fronde, qui menace Goliath. Je vais dire un mot des lieux, monumens & autres objets les plus remarquables de la ville de Berne.

Le grand Temple, qui fut rebâti à neuf en 1420, a un assez beau clocher qui est demeuré imparfait, quoi. qu'il soit d'une hauteur considérable. Du sommet de cette tour, on a la vue sur toute la ville & sur la campagne des environs, qui est fort agréable. Il renferme la plus grosse cloche (8) qu'il y ait, dit-on, dans toute la Suisse : elle pese 203 quintaux, sans ses appareils; elle sut sondue l'an 1611. Au-bas du clocher est la grande porte qui a un large vestibule, où l'on voit le dernier Jugement, représenté en sculpture à demi relief: ce vestibule est sermé d'une grande grille de fer. Dans le Temple on remarque les orgues, la table où l'on célebre la Cène, & où l'on baptise : cette table a été apportée de Lausanne, où elle servoit d'autel dans l'Eglise Cathédrale; elle est de beau marbre noir. Aux deux côtés de la voûte, on voyoit autrefois suspendus divers drapeaux que les Bernois avoient gagnés sur leurs ennemis. Près du Chœur on a dressé un monument à la gloire de Berthold, cinquieme du nom, Duc de Zeringen, qui fonda la ville de Berne en 1191, & qui mourut en 1218. Avant la réformation, ce grand Temple étoit un riche Chapitre de Chanoines sous le nom de S. Vincent, à la tête desquels étoit un Prévôt. A côté de ce Temple est la plus belle terrasse qu'on puisse voir bien loin; elle est revêtue de trois côtés, d'épaisses murailles, de quelques cent pieds de haut, & l'on s'y promene sous plusieurs rangées de maronniers. D'un côté on a construit des degrés de bois, couverts, pour descendre à une espece de faux bourg nommé An-der-Matten, qui est au bord de la riviere. On montre à l'un des côtés de cette terrasse un endroit où, le 25 Juillet 1654, un étudiant (9), emporté par son cheval aveugle, que d'autres garçons de son âge avoient essarouché, se jetta en bas de la muraille, qui est pourtant à la hauteur d'appui, le cheval fut tué sous lui. Quant à l'étudiant, il en sut quitte pour deux jambes cassées, dont il demeura boiteux le reste de ses jours : il ne laissa pas de continuer ses études, & il est mort Ministre à Chietres, village près de

(6) Deliciæ Urbis Bernæ, Auctore Gruner, Zurich, 1732, in-8°. germanick. L'état & les délices de la Suisse, tome II, p. 67 & suiv. Bâle, 1764, in-12, avec sig.

⁽⁵⁾ Ces Temples, ainsi que le sont ceux des Réformés de la doctrine de Calvin, sont absolument nuds, si l'on fait abstraction de la Chaire, des bancs, chaises ou amphithéatres, & n'ont ni statues, ni tableaux, ni aurels. L'Office se fait en langue vulgaire, & la priere s'y fait debout ou assis, car on ne s'y met jamais à genoux. Les hommes y ont le chapeau fur la tête. Souvent les deux sexes n'y sont pas admis pêle-mêle, mais dans des parties séparées. Les Ministres n'ont point de vêtemens particuliers qui les distinguent, & ne sont point célibataires. Lorsqu'ils sont montés en chaire, on tend les chaînes dans les rues voisines du Temple, pour qu'il ne soit point interrompu par le passage des carrosses ou autres voitures. On ferme aussi à clef en bien des endroits les portes des églises pour éviter les alians & les venans; celles de la ville même le sont aussi. Quant au chant, il n'y a point de chœur; mais le Ministre entonne, & les assistans ensemble continuent avec des livres notés, en faisant différentes parties, & l'orgue couvre le tout. Les Réformés ont proscrit les jours qui sont d'abstinence parmi les Catholiques. Ils n'ont que deux Sacremens, le Baptême & la Sainte Cène. Celle-ci se fait quatre fois l'année. A l'une des extrémités du Temple est dressée une table couverte d'une nappe blanche, sur laquelle sont déposées des affiettes & des tranches de pain fermenté, avec des coupes. Après que les Ministres ont mangé de ce pain & bu du vin des

coupes, le peuple s'avance en file, & ils leur mettent en main un morceau du pain en question. Ceux-ci le portent à la bouche, & reçoivent ensuite la coupe de particuliers qui la présentent à tous les affistans. J'ajouterai encore ici une observation. L'usage de l'orgue a été introduit dans les Temples du Canton de Berne; mais il est désendu dans ceux du Canton de Zurich, où la rigidité des Ministres s'est resusée jusqu'à présent à tout instrument harmonique pendant le chant des pseaumes.

⁽⁷⁾ Cette statue étoit dans l'origine celle de saint Christophe, qu'à l'époque du changement de religion, on ôta de la grande église où elle étoit, On la désigura même; l'enfant que le saint portoit sur ses épaules, sut enlevé, & à la place de l'énorme bâton sur lequel il s'appuyoit, on lui donna une hallebarde à la main, on lui couvrit même la tête d'un casque, & on lui ceignit le côté d'un sabre. Tout ce détail se trouve dans les Délices de Berne, par Grouner, p. 413, 414.

⁽⁸⁾ La cloche de Berne égale presqu'en grosseur celles d'Erfurt & de Vienne en Allemagne.

⁽⁹⁾ Thibaut Weinzaepflin.

Morat, l'an 1694. On a élevé dans cet endroit de la terrasse une inscription en allemand, pour conserver la mémoire de cet événement singulier.

A côté du Temple sur la place est le Stiffe, bâtiment superbe, qui sert de logement au Doyen, & où se tient le Consissoire suprême. Un autre bâtiment qui mérite d'être vu, est le Collège, où l'on enseigne la jeunesse qui se destine au ministere. C'étoit autrefois le Couvent des Cordeliers; on l'a converti en Académie. C'est dans ce College qu'on trouve la Bibliotheque publique, qui a été enrichie de celle du célebre Bongars. On y voit, outre les livres imprimés, un grand nombre de manuscrits rares & intéressans, dont M. de Sinner a publié le catalogue raisonné. On y voit aussi les portraits de plusieurs Hommes illustres du Canton de Berne. A côté de la Bibliotheque est le Cabinet des raretés où l'on a ramassé beaucoup de curiosités de la nature & de l'art. On y montre diverses pieces antiques de bronze, le portrait d'une fille nommée Apollonie Schreyer, du Canton de Berne, qui vivoit en 1601, & qui, par une maladie (10) sans exemple, demeura sept ans, à ce que dit l'Histoire, sans manger ni boire. Le médailler mérite aussi l'attention du voyageur.

Outre le grand Temple, il y en a cinq autres où l'on prêche, & de ce nombre est celui des Dominicains, qui sert aux Allemands & aux François. L'église a été renouvellée. Du chœur on a fait un magasin, & au-dessus est la salle de Concert. Le Monastere de ces Moines a été changé en hôpital, & le jardin en cimetiere.

Le grand hôpital, qui a été bâti en 1742, est un bâtiment d'une vaste étendue & d'une grande beauté. La plus grande partie de cet édifice est destinée à l'entretien des pauvres bourgeois, & l'autre partie à une maison de correction.

L'isse ou l'insirmerie, est un grand & magnisique bâtiment qu'on a rebâti en 1720, où des Médecins & Chirurgiens établis, soignent tous les jours un grand nombre de pauvres malades.

La Maison-de-Ville est bâtie à l'antique; on y monte par un grand perron double, fort exhaussé, & l'on entre d'abord dans une salle, où l'on voit quelques tableaux qui représentent l'histoire primitive de Berne. A côté de cet hôtel sont la Monnoie, la Chancellerie, & au-dessous les Trésors de l'Etat.

L'Arsenal est vaste & bien garni. On dit qu'il y a un armement (11) complet pour quarante mille hommes, & des canons en proportion. Cette artillerie a été nouvellement resondue. Si je n'étois pas obligé de resserrer cette description topographique dans des bornes étroites, je détaillerois ici les diverses curiosités à voir à l'Arsenal de Beine. On y voit, entr'autres, deux canons d'une forme singuliere, & d'une grosseur prodigieuse en pieces de rapport & en fer; ils sont (12) probablement des premiers

tems où l'on en sit, après avoir trouvé l'usage de la poudre.

Le grand Magasin de bled, bâti en 1717, est aussi très-remarquable. Il y a au-dessous des arcades pour la vente des graines, & à côté une belle platte-forme, garnie de plusieurs rangées de tilleuls, qui sont une très-belle promenade publique; à côté de cette promenade se trouve le nouveau manége.

On conserve toujours l'usage d'entretenir des ours dans l'un des sossés de cette ville, près de la tour dite Keffithurn; on dit que cette coutume singuliere a été établie en mémoire de l'ours que Berthold, Duc de Zuringen; prit à la chasse à l'endroit où il sonda depuis la ville, à qui il donna le nom allemand de cet animal qu'on appelle baer en cette langue.

On y remarque aussi la salle du bal; c'est un assez beau bâtiment construit en pierre de taille.

On a fait hors de la porte de Neuchâtel une belle promenade, nommée die Enge, qui s'étend à plus d'une demilieue le long de l'Are; elle est ornée de bosquets, de cabinets de verdure, de terrasses, de labyrinthes, & de plus de cinquante bancs pour la commodité du Public.

On embellit de jour en jour la ville & les environs de beaux bâtimens & autres ornemens, & les dehors d'agréables promenades. On a achevé en 1761 un nouveau chemin qui conduit à la porte de l'Argeu, en coupant un rocher sabloneux, qui étoit perpendiculaire, en sorte que la descente est beaucoup moins rude qu'auparavant. On a rétabli & élevé en même tems le pont dont a orné l'entrée de deux magnifiques portes. Je finirai la description de Berne par l'esquisse qu'en a donné un voyageur (13) François : « D'une des portes de la ville, on découvre une des » plus belles vues que l'on puisse voir. On apperçoit toutes » les montagnes du Canton de Lucerne, d'Underwalden, » & les glaciers du Grindelwald jusqu'au Vallais; ces » montagnes, couvertes de neige, forment un spectacle » superbe vers le coucher du soleil; il faut le voir pour » s'en former une idée, & on ne peut se lasser de les » regarder dans le moment où le soleil, avant que de dis-» paroître, darde ses derniers rayons sur ces masses énor-» mes de neige, qui, dans l'espace de quelques minutes, » deviennent d'une couleur bleue pâle, ensuite d'un beau » verd, puis se décolorent successivement, pour se couvrir » des ombres de la nuit. Du même endroit on apperçoit » l'Are, qui baigne les murs de Berne, & qui serpente » sur des rochers au fond de la vallée; les collines cul-» tivées qui l'environnent; une campagne charmante, » peuplée de jardins délicieux & de maisons agréables: » il y a peu d'aspects plus rians que celui-là, plus variés, & » plus pittoresques ».

Tout le Canton de Berne est divisé en Bailliages qui se gouvernent par autant de Bailliss qui sont Membres

⁽¹⁰⁾ Le Médecin de Berne, Paul Lentulus, a donné Historia de proligiosa inche spolliniae Schreyerae. Bern. 1604, in-4°. Guillaume Fabricius de Hilden, tamment Hildanus (mort en 1634, Chirurgien de la ville de Berne), sum parlé de l'étrange maladie de cette fille dans ses tettres, Epist. Sen, L XIX; ou Cem. IV, observ. 4. Voyez Leu, Dict. hist. de la Suisse, tame XVI, p. 475.

⁽¹¹⁾ Jean Maritt, Bourgeois de Burgdorf, a trouvé le premier une machine pour percer le canon des fusils.

⁽¹²⁾ Lettres sur la Suisse par un voyageur françois en 1781, tome I, p. 148. Genève & Paris, 1783, in-8°, avec fig.

⁽¹³⁾ Lettres sur la Suisse, tome I, p. 145, 146. Genève & Paris, 1783, in-8°; avec fig.

du Grand-Conseil, & que l'on change tous les six ans: ces Bailliss ont chacun dans leurs districts, la direction principale des affaires civiles & militaires. Quand (14) un homme est accusé d'un crime dans quelque Bailliage, son procès est instruit avec beaucoup de soin par le Baillis du lieu, qui en écrit à quelques Sénateurs, & leur expose le fait tel qu'il est; ceux-ci en ayant fait l'examen, portent l'affaire devant le Sénat, où se prononce le jugement. Alors la décision du Petit-Conseil est envoyée au Baillis, qui la fait mettre à exécution.

Sièles causes civiles dans les Bailliages y passent une certaine valeur, il y a appel de la Sentence du Baillis. A cet effet il y a deux Chambres d'Appellations qui résident toujours à Berne; l'une pour le pays allemand, & l'autre pour le Pays de Vaud. Ceux même du pays allemand peuvent appeller, par un privilege particulier, de la Chambre des Appellations au Grand-Conseil, si la cause surpasse cinq cens livres en valeur, & que le procès ait été instruit devant la justice du lieu en premiere instance. Si au contraire le Baillis a eu la premiere instance, il n'y a point d'appel aux Deux-cens, à moins que cela ne regarde un Bourgeois de Berne. Mais l'on n'a pas accordé ce droit aux habitans du Pays de Vaud, parce qu'ils sont tellement enclins à plaider, que le Conseil perdroit trop de tems à faire la revision de leurs procès.

Tous ces Bailliages sont plus ou moins lucratifs. Il y en a quelques-uns qui sont si considérables, que les Baillifs peuvent y vivre splendidement, pendant les six années de leur gouvernement, & mettre encore vingt-cinq à trente mille écus en épargne; ce qui est une grande somme dans un pays où la Loi retranche toutes les superfluités dans l'équipage, dans l'habillement & dans l'ameublement, & où l'économie est si bien entendue, & si prudemment pratiquée. Autrefois la maniere de distribuer les Bailliages, s'opéroit par les suffrages ouverts. Mais de puissans motifs ont fait introduire la ballote, expédient que l'on crut propre à prévenir les inconvéniens dont on se plaignoit. Ce remede parut fort bon dans la théorie; mais il n'en fut pas de même dans la pratique. Aussi, pour aller à la source du mal, proposa-t-on, que tous les emplois se distribuassent par le sort, & que le hasard seul décidat entre les prétentions des divers compétiteurs. Cette proposition trouva de grands obstacles de la part des Principaux de l'Etat, qui, par leur crédit, empêcherent pendant plusieurs années qu'on ne la mît en pratique. Cependant en l'année 1711, la distribution des Bailliages par le fort fut établie pour six ans ; ces six années écoulées, la même méthode fut confirmée en 1718, & elle a subsisté jusqu'à présent. Lorsqu'on veut disposer d'un Bailliage ou d'un autre emploi, compris dans ce réglement de 1718, l'on met dans un sac autant de balles qu'il y a de compétiteurs. Toutes ces balles sont argentées, à l'exception d'une seule qui est dorée, & celui qui la tire, a le Bailliage. Il faut aussi observer qu'avant que l'on tire aucune balle, on met dans un sac autant de petites lames ou feuilles de métal numérorées, qu'il y a de Candidats ou Prétendans, & celui à qui échoit le noméro I, est le premier en ordre pour tirer une balle du sac, & les autres tirent ensuite, selon le rang du numéro qui leur est échu.

Tout le Canton de Berne est partagé en cinquante-un Bailliages, tant grands que petits, dont il y en a trente-huit dans le pays allemand, & treize dans le pays Romand ou de Vaud, sans compter les quatre Landgeriche & les Bailliages que la République possed en commun avec d'autres Cantons. Nous commencerons notre description par le pays allemand.

Les environs (*) de Berne sont partagés dans les quatre Paroisses (15) du Stadtgericht, & dans les quatre Gouvesnemens qu'on nomme Landgericht, qui sont ressortissans de la jurisdiction immédiate de la ville, & dont chacun est sous le commandement de l'un des quatre Bannerets; ces Landgericht sont Seftingen, Sternenberg, Zollikofen, & Konolfingen. Il seroit fatiguant de détailler à qui appartient la basse jurisdiction de chaque endroit, c'est tantôt aux Baillifs, tantôt aux Seigneurs de terres, tantôt à d'autres. Le Banneret a les causes civiles, & une partie de la police en partage, à l'exception de ce qui concerne les Seigneuries. Le criminel, le militaire, les causes consistoriales sont du ressort immédiat de la ville de Berne. Tout ce pays est inégal, en partie montueux, & couvert de bois en divers endroits: mais c'est un pays de bled & de pâturage.

Dans le Landgericht de Seftingen sont, le gros village de ce nom, les Paroisses de Gurzelen, Thierachem, Blumenstein, Wattenweil, Kilchdorf, la Seigneurie de Gerzenzée, avec un petit lac poissonneux, celle de Burgistein, toutes deux appartiennent à la maison de Grasenried, de Berne; la Seigneurie de Turnen, qui est à la maison de Frisching; la Paroisse de Rugisberg, où il y avoit autrefois un Prieuré de l'ordre de Cluni, fondé dans le dixieme siecle par Berthe, Reine de Bourgogne; la Baropie de Riggisberg, qui appartient au fils aîné de seu M. le Baron d'Erlach, Grand-Croix de l'ordre du Mérite Militaire, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un régiment suisse de son nom, frere puiné de M. d'Erlach, Baron de Spietz. On trouve encore dans le même Landgericht de Seftingen, la Seigneurie de Belp, qui est à la maison de Watteville; celle de Tosen ou Toffan, qui appartient à la famille patricienne de Werdt, & la Paroisse de Zimmerwald. A Tosen il y a des carrieres très-riches en tuf, & dont on fair grand usage; ce tuf elt templi de divers corps étrangers, végétaux, incrustés ou ou pétrifiés.

Le Langericht de Sternenberg comprend le Château ruiné de ce nom; les Paroisses d'Ober-Balm, Nuen-Ek, Mulliberg, Cappelen où il y avoit autresois un Couvent de Religieuses de l'ordre de saint Augustin; la Paroisse de Bumplitz, qui est à une lieue de Berie, & où l'on a découvert des antiquités romaines; le Château ruiné de

⁽¹⁴⁾ L'Etat & les Délices de la Suisse, tome II, p. 121 & suiv. Bâle, 1764, in-12, avec sig.

^(*) Planches n°. 69 & 126. Vue d'un village près de la ville de Berne, & maison de paysan aux environs de Berne.

⁽¹⁵⁾ Bollingen, Stettlin, Vechingen & Muri; ces Paroisses dépendent du petit Conseil, & il y a dans chacune d'elles un Officier insérieur qui met à exécution les mandats du petit Conseil.